COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2026

Face à une crise du logement, Action Logement et France urbaine renouvellent leur partenariat

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Action Logement et France urbaine confortent leur partenariat. Dans un contexte de crise du logement aigüe, les deux organisations s'engagent à renforcer leur coopération pour répondre aux besoins des habitants des métropoles, des grandes villes et des agglomérations.

Avec le renouvellement de cette convention, Action Logement et France urbaine entendent conjuguer leurs expertises pour contribuer aux réformes en cours ou à venir en matière de logement. Ils s'attacheront en particulier à soutenir le déploiement de nouveaux outils pour revitaliser des quartiers anciens dégradés, les entrées de ville et les périphéries métropolitaines, et à promouvoir un programme ambitieux de rénovation urbaine.

Face aux transitions démographique et climatique et aux mutations de nos modèles économiques, les deux partenaires souhaitent aussi mieux articuler les politiques du logement avec les enjeux d'emploi et d'attractivité des territoires. Ils s'appuieront pour cela sur les bonnes pratiques et expériences locales, pour favoriser des réponses adaptées aux besoins des salariés et aux tensions de recrutement rencontrées dans l'ensemble des territoires urbains.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT :

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires.

À PROPOS DE FRANCE URBAINE

France urbaine est l'association de référence des métropoles, grandes villes et grandes intercommunalités françaises, représentant plus de 30 millions d'habitants. Elle porte la voix du fait urbain dans le débat public, œuvre à faire reconnaître la contribution des villes aux politiques nationales et européennes, et prône la décentralisation de l'action publique, pour davantage d'efficacité et de démocratie.